CONCOURS 2017- 25

CHEF / CHEFFE DE DIVISION – DIRECTION DU GÉNIE
Poste permanent

Relevant de la directrice du génie, le ou la titulaire de ce poste est responsable des activités reliées à la planification, la conception, la coordination, la surveillance et la gestion des projets de construction ou de réfection des infrastructures municipales. Il ou elle réalise la conception, approuve tous les rapports, documents ou certificats nécessaires à la réalisation des projets municipaux et s'assure de leur conformité avec les lois et règlements. Il ou elle est responsable de la réalisation des plans et devis, de la mise à jour des plans directeurs et il participe à la planification stratégique du Service. Il ou elle gère son personnel et participe à l'élaboration du programme triennal d'immobilisations.

Exigences :

- Baccalauréat en génie civil;
- Membre en règle de l'Ordre des Ingénieurs du Québec;
- Au moins cinq (5) années d'expérience pertinente en génie civil (milieu municipal, un atout) et en supervision de personnel;
- Maîtrise de la langue française à l'oral et à l'écrit;
- Connaissance des logiciels informatiques appropriés à la fonction;
- Habiletés à collaborer avec divers intervenants et à gérer du personnel;
- Excellent sens de l'analyse, de la négociation et de la planification.

TRAITEMENT :

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitæ en mentionnant le numéro de concours 2017-25 **au plus tard le 30 avril 2017**, par courriel au : ressources.humaines@stbruno.ca ou par télécopieur au 514 317-3903.

Seules les personnes dont la candidature aura été retenue seront contactées.

La Ville de Saint-Bruno-de-Montarville souscrit à un programme d'accès à l'égalité à l'emploi. À cet effet, **vous devez répondre au questionnaire d'identification** dans le cadre de la Loi sur l'accès à l'égalité, disponible sur le site de la Ville : stbruno.ca/emploi